

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5195 - Lundi 12 octobre 2020 - Prix : 10 DA

Logements à Béjaïa
**Sit-in des
 souscripteurs AADL 2**

Page 16

Leur prise en charge reste un «défi»

Ces malades mentaux abandonnés à leur sort

Page 3

**Joe Biden
 l'emporte
 largement... dans
 les sondages**

Par Mohamed Habili

A moins de trois semaines maintenant de la présidentielle américaine, les sondages sont de plus en plus à l'avantage du candidat démocrate Joe Biden, lesquels lui donnent une avance nettement supérieure à celle de Hillary Clinton sur le même Donald Trump en 2016, dans la même dernière ligne droite. L'avance de Clinton était estimée à 10 points, celle de Biden l'est à 16 points. Si les sondages ne s'étaient pas trompés il y a quatre ans, la messe serait dite aujourd'hui. Or ils se sont trompés sur l'issue finale du scrutin, bien qu'ils aient vu juste sur ce qu'aux Etats-Unis on appelle le vote populaire, c'est-à-dire le nombre de voix obtenues par chacun des candidats. Si le mode de scrutin était direct, Clinton aurait été élue. Mais il ne l'est pas, fédéralisme oblige. Les électeurs américains votent au niveau de chaque Etat sur de grands électeurs, à qui il revient ensuite de reporter leurs voix sur l'un ou l'autre candidat. Chaque Etat dispose d'un certain nombre de grands électeurs, dont toutes les voix vont au candidat ayant obtenu le plus grand nombre de voix. L'élection est donc avant tout une affaire locale. On sait par avance comment voteront la plupart des Etats, sachant qu'ils sont soit de tradition républicaine soit de tradition démocrate. Ce sont donc les Etats qui ont voté définitivement d'une échéance à l'autre qui au bout du compte trancheront le débat.

Suite en page 3

La moyenne de réussite fixée à 9/20

Bac : nivellement par le corona



Ph/E. Soraya/J. A.

En raison des conditions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19, la moyenne minimale de succès à l'examen du baccalauréat pour sa session 2019-2020 a été revue à la baisse. Habituellement fixée à 10/20, cette année elle a été établie à 9/20. C'est ce qu'a annoncé, hier matin, Mohamed Ouadjaout, ministre de l'Education nationale, lors d'un point de presse tenu au siège de son département.

Avant-projet de loi de finances 2021

Explosion de gaz à El Bayadh
**Beldjoud transmet les condoléances de Tebboune
 et ordonne l'ouverture immédiate d'une enquête**

**Des mesures au profit des jeunes
 entrepreneurs et des exportateurs**

La moyenne de réussite fixée à 9/20

Bac : nivellement par le corona

■ En raison des conditions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19, la moyenne minimale de succès à l'examen du baccalauréat pour sa session 2019-2020 a été revue à la baisse. Habituellement fixée à 10/20, cette année elle a été établie à 9/20. C'est ce qu'a annoncé, hier matin, Mohamed Ouadjaout, ministre de l'Education nationale, lors d'un point de presse tenu au siège de son département.

Par Lynda Naili

Intervenant en marge de la deuxième journée d'une rencontre programmée avec les partenaires sociaux du secteur, le ministre de l'Education nationale a affirmé que pour cette session du baccalauréat 2019-2020, dont les épreuves se sont déroulées du 13 au 17 septembre derniers, «tous les candidats qui obtiennent une moyenne de 9/20 seront considérés comme admis», et ce, «en raison et dans le cadre des mesures exceptionnelles accompagnant les décisions prises en corrélation avec la propagation de la pandémie de Covid-19». A ce sujet également, affirmant que les résultats des examens du baccalauréat session-2020 seront annoncés «très bientôt, sitôt les délibérations achevées», il expliquera que cette mesure intervient conformément au système de rachat contenu dans la loi y afférente de 2007. Et au ministre de l'Education de rappeler qu'en conséquence de la propagation du Covid-19 en juin dernier, période des examens de fin d'année officielle, il a été «annulé l'examen de fin de cycle du primaire, et reportées les épreuves du BEM et du Bac respectivement à la deuxième et troisième semaines du mois de septembre» dernier. Et d'ajouter que pour ces deux examens «les questions ont été limitées au cours dispensés en présentiel durant les deux premiers trimestres». «A cela s'ajoutent, enchaînera-t-il, les mesures exceptionnelles édictées par notamment la circulaire ministérielle du 27 juin 2020 relative au passage des élèves de la 4^e année moyenne à la 1^{re} année secondaire, et visant à donner aux élèves toutes les chances de réussite dans leur parcours scolaire, considération prise de ce qu'ils ont enduré, plus de 8 mois durant, de pression psycholo-



gique sans précédent, induite par le confinement à domicile, la rupture de la scolarité et par les conditions sanitaires difficiles que nous avons tous vécues, suite à la propagation du coronavirus».

Le Satef dénonce une «mascarade», la Fédération des parents d'élèves applaudit

De ce fait, si la Fédération des parents d'élèves a vivement applaudi cette annonce du ministre de l'Education, il n'en est pas de même pour les syndicats autonomes du secteur. En effet, Boualem Amoura, président du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, dira que son syndicat «est très déçu par la décision prise par le ministère de l'Education. C'est une décision

inacceptable, une mascarade au sens propre du terme». «Le Satef a toujours refusé la médiocrité. Avant cela, nous avons déjà été contre les moyennes d'admission décidées pour les élèves de la 5^e année primaire devant accéder à la 1^{re} AM. Cette fois-ci, il s'agit de la crédibilité même du baccalauréat qui est touchée de plein fouet, dans la mesure où il s'agit d'un examen d'une crédibilité internationale», déplorera-t-il. D'autant plus, poursuivra-t-il, que c'est avec le diplôme du «Bac que les étudiants algériens postulent pour des études à l'étranger. Comment alors seront-ils acceptés avec un bac de 9/20 de moyenne ?» En outre, le président du Satef, rappelant la suppression depuis plus de vingt, des jurys pour les délibérations du Bac, dira qu'«à l'époque, des séances de rattrapage se tenaient pour donner la chance aux candidats ayant des moyennes de 9.98 ou 9.99, mais là, rabaisser la moyenne de réussite à 9 c'est inacceptable».

Et pour cause, il estimera que «les conséquences d'une telle décision sont tout aussi catastrophiques», en ce sens qu'«en temps normal, avec une moyenne de 10 à 13/20, les élèves trouvent des difficultés dans le choix des filières d'études. Vers quel choix iront-ils alors avec un 9 ?», s'interrogera-t-il. «C'est très grave. C'est une décision inacceptable, incompréhensible à un moment où l'on parle de soustraire l'école de la politique et des idéologies», regrettera-t-il. «Déjà que le niveau de l'école

algérienne laisse à désirer, là il est vraiment rabaissé et c'est très grave». Même son de cloche du côté du syndicaliste Nabil Ferguenis qui y voit «une décision irréfléchie qui plus est n'a pas été soumise au débat avec l'ensemble des acteurs de secteur de l'Education». Selon lui, «cette décision ne manquera pas de se répercuter sur la capacité d'accueil des futurs bacheliers et sur le niveau de classement de l'université algérienne dans le classement mondial». **L. N.**

132 nouveaux cas et 6 morts en 24 heures Virus : les contaminations en baisse

L'ALGÉRIE a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (6), portant à 1 801 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 132 cas, soit quatre cas de moins par rapport à hier (136), pour atteindre au total 53 072 cas confirmés.

R. N.

Révision constitutionnelle

L'Anie réceptionne les demandes d'accréditation pour les médias étrangers

En prévision du référendum sur la révision constitutionnelle, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a fixé les conditions d'accréditation pour les médias étrangers désireux de couvrir l'événement. En effet, la réception des demandes d'accréditation provisoire pour les médias étrangers souhaitant couvrir le référendum sur la révision constitutionnelle a débuté hier et se poursuivra jusqu'au 22 octobre au niveau des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger, a indiqué l'Autorité nationale indépendante des élections dans un communiqué. «L'Autorité nationale indépendante des

élections porte à la connaissance des médias étrangers souhaitant couvrir le référendum sur la révision de la Constitution du 1^{er} novembre 2020, que la date limite de réception des demandes d'accréditation provisoire au niveau des représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger est fixée pour la période allant du dimanche 11 octobre au jeudi 22 octobre 2020», précise la même source. A ce titre, l'Anie indique que «le dossier relatif à la demande d'accréditation de journalistes professionnels de nationalité algérienne ou étrangère devant exercer en Algérie pour le compte d'un organe de droit étranger, à

titre temporaire, en qualité d'envoyés spéciaux, est déposé auprès de la mission diplomatique ou de la représentation consulaire algérienne du pays où est établi le siège social de l'organe de droit étranger employeur». Le dossier est constitué d'«une demande émanant de l'organe employeur du journaliste professionnel, d'une photocopie de la carte professionnelle de l'intéressé, de deux photos d'identité, d'un formulaire de visa disponible sur les sites des représentations diplomatiques et consulaires algériennes, dûment rempli par l'intéressé, et d'un formulaire d'accréditation temporaire à renseigner et pouvant être téléchargé du site

web de l'autorité indépendante <https://ina-elections.dz/> ainsi que les sites web des représentations diplomatiques consulaires algériennes à l'étranger». Ce dispositif intervient conformément à la loi organique n° 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'Autorité nationale indépendante des élections et à la décision du 10 octobre 2020 de la même autorité déterminant les modalités et les procédures d'accréditation provisoire des journalistes exerçant pour des médias de droit étranger à l'occasion du référendum sur le projet de révision constitutionnelle du 1^{er} novembre 2020, précise-t-on. **Meriem Benchaouia**

Importation de voitures de moins de 3 ans

Ait Ali évoque une «relance à moyen terme»

■ Après avoir annoncé le gel de la mesure contenue dans la loi de finances 2020, le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a assuré, hier, sur les ondes de la Radio nationale, que l'importation de véhicules de moins de trois ans n'est pas abandonnée mais juste différée pour des raisons liées à la situation financière actuelle du pays.

Par Louisa A. R.

Evoquant, à nouveau, l'importation de véhicules de moins de trois ans qui a suscité l'enthousiasme des citoyens, le ministre de l'Industrie a assuré, lors de son passage à la Chaîne 1, que ce dossier est toujours à l'étude et pourra être «relancé à moyen terme». Cette relance interviendra, selon lui, «après les réformes financières et économiques en cours», et ce, «dans le souci de permettre au citoyen algérien d'acquiescer un véhicule à un prix abordable, selon le taux de change officiel à des prix raisonnables». «Lorsque notre économie se remettra sur pied, on pourra y réfléchir», explique-t-il, justifiant le gel de l'importation des véhicules d'occasion, au lieu de sa suppression, par le souci de «trouver une solution raisonnable pour tous», d'où, selon lui, la décision de ne pas supprimer cette disposition de loi.

Il a indiqué que celle-ci «est ouverte à tous les candidats à cette activité, à la seule condition que leurs dossiers répondent aux exigences techniques et financières fixées dans le cahier des charges». «Nous ne fermerons pas les portes d'enregistrement pour cette importation», a-t-il déclaré, estimant que l'Algérie a tout le potentiel pour attirer l'industrie automobile de toutes sortes. Selon le ministre, l'Algérie possède d'importantes compétences de



Ph. > D. R.

jeunesse dans le domaine des industries intelligentes, invitant les partenaires étrangers à investir dans ce domaine. La suppression de la règle 51/49 «en dehors des secteurs stratégiques» est de nature à rendre attractif le marché de la construction automobile en Algérie pour les grandes marques, ajoute le ministre.

Le ministre de l'Industrie a relevé l'existence de «réseaux organisés et des gangs qui attendent de collecter la "feraille" (des voitures) pour la

diriger vers le marché algérien». «Certains réseaux et bandes organisées attendaient cette mesure pour pouvoir expédier leur camelote vers l'Algérie», a-t-il enchaîné.

Pour rappel, le ministre avait auparavant avancé que «lorsque cette mesure a été introduite dans la loi de finances de 2020, il n'y avait pas la possibilité d'importer les véhicules neufs». «Pour se payer les voitures d'occasion, les gens iront au marché informel, alors que l'Etat ne peut en

aucun cas encourager ce marché», avait-il ajouté.

Selon Ferhat Ait Ali Braham, la nouvelle loi sur l'investissement sera plus transparente dans l'étude des dossiers des investisseurs. «Elle accordera plus de pouvoirs à l'Agence nationale pour le développement des investissements, en plus de l'inclusion d'une échelle d'évaluation selon laquelle des concessions et exemptions sont accordées», a-t-il assuré.

L. A. R.

Leur prise en charge reste un «défi» Ces malades mentaux abandonnés à leur sort

La prise en charge des malades mentaux reste le parent pauvre du système de santé en Algérie. En plus de l'aspect sanitaire qui connaît bien des lacunes, des malades, dont la place est dans des centres psychiatriques, sont souvent réduits à errer dans les grandes villes. Certains sont violents et présentent un danger pour autrui, d'autres sont abandonnés à leur sort et survivent dans des conditions lamentables. Hier, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé mentale, un état des lieux a été élaboré et des propositions ont été faites. Le ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Smail Mesbah, a indiqué que l'offre de soins en santé mentale a connu, ces dernières années, «une nette amélioration», reconnaissant, toutefois, que «des défis restent à relever».

De son côté, le sous-directeur chargé de la promotion de la santé mentale au ministère de la Santé, Mohamed Chakal, a affirmé que son département s'est doté, en matière de textes référentiels, de «moyens qui permettraient d'améliorer le bien-être mental de façon conséquente, pérenne et conforme à la vision universelle, telle que préconisée par l'OMS».

Cependant, des défis ont été identifiés, citant, entre autres, «l'inadéquation des structures existantes avec cette vision, le poids des tabous, idées reçues et autres à de nombreux niveaux, afin d'intégrer la notion de santé mentale comme une composante à part entière de la santé, la complexité du travail multisectoriel et la place de la prévention, par rapport à celle du soin médico-psychologique proprement dit». M. Chakal a jugé «nécessaire» de définir

avec la plus grande précision les modalités de prévention et de prise en charge en matière de santé mentale afin d'élaborer le cadre réglementaire de l'offre de soins en santé mentale en Algérie. Ces modalités, a-t-il expliqué, «pourront être médicales, médico-psychologiques, socioprofessionnelles ou éducatives».

Sur un autre plan, il a tenu à souligner que le lieu de résidence «ne doit en aucun cas être un motif de refus des soins», particulièrement dans le cadre de l'urgence, plaidant pour la facilitation de l'accès à la scolarité et à la formation professionnelle pour toute personne atteinte de troubles mentaux selon des modalités adaptées aux différents cas. S'agissant des lacunes à combler, M. Chakal a cité une vingtaine dont principalement celles relatives à l'élaboration des textes d'application de la loi sanitaire en matière de

modalités d'hospitalisation, à la mise en place des conseils juridiques dans les hôpitaux et services de psychiatrie, et à l'élaboration des normes en moyens et matériel pour l'ensemble des dispositifs de santé mentale. Il a mis l'accent, dans ce contexte, sur la nécessité d'actualiser et de généraliser le registre des patients mis en isolement ou sous contention, sur l'accueil des urgences et gestion des situations de crise et sur le développement des soins de santé mentale dans les structures de santé primaire. Outre les propositions des spécialistes, faut-il ajouter qu'à Alger, à titre d'exemple, des centaines de femmes et d'hommes malades mentaux nécessitent une prise en charge en urgence. Bizarrement, les services chargés de leur venir en aide ne se sont jamais manifestés. Pourtant, ces personnes vulnérables sont présentes à

LA QUESTION DU JOUR

Joe Biden l'emporte largement... dans les sondages

Suite de la page une

Dans l'optique de la prochaine présidentielle, les Swing States, comme ils sont appelés, sont moins d'une dizaine, parmi eux deux grands Etats, le Texas et la Floride, dont les choix pour cela seront sans doute décisifs. Dans les jours suivant le 3 novembre, tous les regards seront tournés vers eux. Ce mode de scrutin indirect relativise beaucoup les pronostics susceptibles d'être faits sur la base des sondages, ceux qui sont déjà faits comme ceux qui ne le sont pas encore, car ils sont conduits sur la base du principe d'un électeur une voix. Les sondeurs interrogent les électeurs, non pas les Etats, qui pourtant se prononcent en dernier ressort. Cela seul explique que bien que distancé de 10 points en 2016, Donald Trump avait néanmoins été élu ; qui plus est, face à une super-favorite. De sorte que les jeux ne sont jamais faits par avance avec ce mode de scrutin. Cela est d'autant plus vrai dans un pays aussi divisé que le sont aujourd'hui les Etats-Unis. De sorte que même avec une avance équivalant à près du double de celle dont avait bénéficié la candidate démocrate en 2016, Joe Biden n'est pas assuré à cent pour cent de l'emporter sur le président sortant. Il l'est d'autant moins que le dépouillement se fera en plusieurs étapes, et s'étalera de ce fait sur plusieurs jours. Il n'en reste pas moins que l'étape principale, c'est la soirée électorale, qui elle débute dès la fermeture des bureaux de vote. Or tout tend à montrer que ce n'est pas elle qui tournera à l'avantage de Joe Biden. C'est que dans le nombre des électeurs qui prendront le risque d'être contaminés par le Covid-19 en se rendant personnellement aux urnes, il s'en trouvera plus qui auront voté pour son rival que pour lui. Or l'approche de l'échéance, loin d'affaiblir ce scénario le renforce au contraire. En toute logique, les démocrates auraient dû chercher à empêcher sa réalisation en incitant leurs électeurs à faire comme ceux de Trump : à prendre leur courage à deux mains et à se rendre aux urnes. Le fait qu'ils n'en font rien a pour conséquence d'entretenir chez leurs adversaires le doute sur l'intégrité du scrutin.

M. H.

longueur d'année dans les principales rues et places de la première ville du pays.

Aomar Fekrache

Explosion de gaz à El Bayadh

Beldjoud transmet les condoléances de Tebboune et ordonne l'ouverture immédiate d'une enquête

■ Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a transmis, samedi soir, aux familles des victimes de l'explosion de gaz survenue samedi après-midi à El Bayadh, les sincères condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et celles du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, et ordonné la prise en charge totale des victimes et l'ouverture «immédiate» d'une enquête de ce douloureux accident qui a fait six morts et 16 blessés.

Par Mourad M.

M. Beldjoud, arrivé peu auparavant sur le lieu de l'accident en compagnie du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf et le président-directeur général de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, a souligné que deux hélicoptères de la Protection civile procéderaient «immédiatement» au transfert des blessés dont l'état est inquiétant vers Alger ou Oran pour leur prise en charge.

Le ministre de l'Intérieur a également indiqué qu'il avait donné des instructions aux services de sécurité pour l'ouverture «immédiate d'une enquête approfondie pour situer les causes et les responsabilités», soulignant que la justice «suivra son cours».

M. Beldjoud a ajouté que les familles sinistrées suite à cet accident «seront prises en charge à partir de cette nuit».

En outre, le ministre qui s'est rendu avec les autres membres de la délégation sur le lieu de l'accident et à l'Établissement hospitalier Mohamed-Boudiaf, a déclaré que la cellule de wilaya mise en place dès la survenue de l'accident et qui comprend un certain nombre de secteurs, dont les services techniques et ceux chargés de déterminer les dégâts, doit aboutir «à des résultats précis et associer les comités de quartier».

M. Beldjoud, qui a rencontré les familles des victimes et les représentants de la société civile au siège de la wilaya, a annoncé qu'une visite «sera programmée très prochainement à la wilaya d'El Bayadh afin de s'enquérir des préoccupations des citoyens et œuvrer à leur trouver des solutions».

Le ministre a en outre ordonné au wali d'«établir des rapports sur les responsables qui ne sont pas à la hauteur, afin que des mesures soient prises dans ce sens conformément aux directives du président de la République».

De son côté, le ministre de la Santé, de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, s'est engagé à examiner les revendications des habitants relatives au secteur de la Santé, particulièrement la réalisation d'un complexe mère et enfant et un service des urgences médico-chirurgicales.



La délégation a assisté hier à l'enterrement des victimes de l'explosion de gaz.

Évacuation de quatre blessés vers Alger à bord de deux hélicoptères

Quatre blessés, lors de l'explosion de gaz survenue samedi après-midi à El Bayadh et qui a fait six morts et 16 blessés, ont été évacués dans la nuit de samedi à dimanche vers Alger à bord de deux hélicoptères, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection

civile de la wilaya.

L'évacuation de ces blessés, dont l'état a été jugé grave, a été menée par le groupement aérien de la Protection civile pour une prise en charge au niveau de l'hôpital de Douéra.

Mourad M.

Médéa/En l'espace de 3 jours

Plusieurs hectares de couvert végétal détruits par les flammes

Plusieurs hectares de couvert végétal ont été ravagés par les flammes et de nombreuses parcelles de plantations arboricoles et rustiques ont été détruites dans quatre incendies de forêt enregistrés à Médéa, en l'espace de trois jours, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile.

Ainsi, huit hectares de couvert végétal ont été réduits en cendres dans deux foyers d'incendie qui se sont déclarés la journée de jeudi, respectivement aux lieux-dits «Hammam Touansa», commune de Tablat, et

Baata, nord-est de Médéa, où plusieurs éléments d'intervention de la Protection civile et des forêts ont été déployés pour circonscrire ces incendies et éviter leur propagation vers d'autres parcelles des forêts avoisinantes et des habitations, a-t-on indiqué. Trois autres hectares de plantations sylvicoles ont été détruits, par ailleurs, lors d'un incendie survenu vendredi, en fin d'après-midi, au douar «Ouled Ben Saada», commune de Bouchraïh, où la Protection civile a également déploré la perte de trois cent plants

d'oliviers.

Selon la même source, dix hectares de couvert végétal ainsi qu'une parcelle de pin d'Alep ont été ravagés par les flammes, suite à un violent incendie enregistré samedi au lieu-dit «Ouled Benaïssa», dans la commune de Si-Mahdjoub, à l'ouest de Médéa.

Une centaine d'arbres fruitiers et rustiques ont été détruits au cours de cet incendie, alors que plusieurs vergers situés à proximité ont pu être sauvés.

F. T.

Culture/ Malika Bendouda

Le ministère «disposé à accompagner les artistes» dans la concrétisation de leurs projets

Le ministère de la Culture et des Arts est disposé à «soutenir les artistes dans la concrétisation de leurs projets en leur garantissant un cadre juridique susceptible de les protéger de tout dépassement», a affirmé, samedi, la ministre du secteur, Malika Bendouda.

Dans une allocution à l'occasion de la remise de la mouture découlant des travaux de la Commission des arts et du marché de l'art, au Palais de la culture Moufidi-Zakaria, la ministre a insisté sur l'importance pour «l'artiste d'être un véritable partenaire dans ce projet, en tant qu'artiste créateur et autonome financièrement». A cette occasion, la ministre a mis en exergue le travail de la Commission qui a proposé des solutions idoines aux productions du marché de l'art en Algérie, ce qui permet à la culture, a-t-elle dit, de contribuer

à l'économie nationale et d'être une source d'autofinancement dans les domaines de la culture et des arts. Parmi les recommandations de la Commission des arts et du marché de l'art présidée par Hamza Djabballah, figure l'installation d'un groupe de travail composé d'artistes, d'experts et de représentants d'organismes et de secteurs gouvernementaux, en vue d'œuvrer au suivi et à l'application des propositions de la Commission en collaboration avec le ministère de la Culture. Il s'agit également d'accélérer l'ouverture d'ateliers dédiés à l'actualisation et au renouvellement de l'arsenal législatif et réglementaire du secteur de la Culture et des Arts, et l'octroi de mesures incitatives pour promouvoir l'investissement des start-up dans le secteur de la Culture et des Arts.

Il convient aussi, selon les

recommandations, de généraliser l'utilisation du numérique dans toutes les structures de culture et des arts, les activités et les manifestations, tout en s'ouvrant sur le secteur privé.

S'agissant du projet de loi sur le statut de l'artiste, la Commission a proposé la réhabilitation du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), étant une plateforme de départ, la cristallisation de la loi sur l'artiste et ce, à moyen terme, ainsi que l'examen de la possibilité d'ouvrir le champ aux établissements culturels à caractère économique pour investir dans le domaine de la culture. En outre, les recommandations préconisent de convertir les espaces désaffectés relevant du ministère en lieux d'exposition et de vente de produits artistiques et en espaces de créativité pouvant accueillir des résidences artistiques et des

concerts.

L'accent a également été mis sur la création d'établissements et de structures dédiés aux différents domaines artistiques.

Il a, dans ce cadre, été proposé la création de l'exposition internationale des arts visuels dans l'Askrem (Tamanrasset).

Par ailleurs, la rencontre a été marquée par le lancement de la plate-forme numérique des artistes algériens, qui sera opérationnelle fin octobre. Créée pour le compte du ministère de la Culture, avec la participation du Forum des jeunes et des start-up, en collaboration avec le ministère, cette plate-forme permettra aux artistes d'exposer et de vendre en ligne leurs œuvres.

Cette plate-forme trilingue (arabe, français et anglais) fait la part belle au marché des arts plastiques, dont les productions peignent à trouver des débou-

chés, mais elle donne aussi la chance aux artistes issus d'autres domaines, comme la musique et les arts du spectacle, d'avoir plus de visibilité.

A cette occasion, une nouvelle revue intitulée «Founoun» (Arts) a été présentée. Elle s'intéresse à tous les talents artistiques dans tous les domaines créatifs, selon son rédacteur en chef, le journaliste et réalisateur Nabil Hadji. Le premier numéro rend hommage à l'artiste Hasni Chakroun (Cheb Hasni) auquel un dossier spécial «Hasni, icône de l'amour» est consacré à l'occasion du 26^e anniversaire de sa disparition. La revue qui consacre également un dossier aux instituts de formation en Algérie propose au lecteur une multitude d'articles sur les arts visuels, les arts de la scène, la musique, le cinéma et la littérature. Adéla S.

Agriculture industrielle en terres sahariennes

Les missions de l'Office de développement fixées

■ Le décret exécutif portant création et définissant les missions de l'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas) est paru dans le dernier numéro du Journal officiel.

Par Lylia K.

En vertu de ce texte, cet établissement public à caractère industriel et commercial, dont le siège est fixé à El Meniâ, est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Agriculture, l'Office est l'instrument de mise en œuvre de la politique nationale de promotion et de développement de l'agriculture industrielle stratégique en terres sahariennes, en vue de renforcer les capacités nationales agricoles et agro-industrielles. Il est entendu par agriculture industrielle stratégique, les cultures à caractère stratégique destinées à la transformation pour répondre aux besoins nationaux et réduire les importations. S'agissant des terres sahariennes, celles-ci seront définies par la législation et la réglementation en vigueur, stipule le présent décret, précisant que les wilayas entrant dans le champ d'intervention de l'Office sont définies par arrêté conjoint

du ministre chargé de l'Intérieur, du ministre chargé des Finances, du ministre chargé de l'Agriculture et du ministre chargé des Ressources en eau. Au chapitre des missions et attributions, l'Office est chargé notamment d'assurer la promotion des investissements agricoles et agro-industriels par la mise en valeur des terres sahariennes, la gestion rationnelle du portefeuille foncier qui lui est confié par l'Etat, de procéder au sein du portefeuille foncier qui lui est confié à la délimitation des périmètres susceptibles d'accueillir les grands projets d'investissements agricoles et agro-industriels et de réaliser des études techniques approfondies à travers les bureaux d'études spécialisés. L'Odas statue aussi sur les dossiers soumis par les porteurs de projets sur la base des critères de sélection fixés à cet effet et procède à l'attribution des périmètres dédiés à la mise en valeur, conformément aux procédures fixées par arrêté du ministre chargé de l'Agriculture. Outre l'accompagnement des porteurs de projets dans l'obtention des avantages prévus en matière d'investissement ainsi que dans toutes actions en rapport avec la réalisation et le fonctionnement du projet, l'Office est appelé à assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets d'investissement et à veiller au respect du cahier des charges signé, et du business plan présenté par les bénéficiaires. Des missions à caractère commercial sont également confiées à l'établissement, dont celles d'animer des relations d'affaires et de faciliter les contacts entre les investisseurs et les



P.H.D.R.

autres opérateurs, d'engager toutes études et recherches en relation avec son domaine d'activité et de fournir toute prestation de service à la demande des investisseurs. Pour atteindre ses objectifs et remplir ses missions, l'Office est habilité à conclure tous marchés ou accords et toutes conventions avec des organismes, d'effectuer toutes opérations financières, commerciales, d'études et réalisations industrielles, mobilières ou immobilières, de nature à améliorer l'efficacité de son action, ainsi que de participer aux colloques et manifestations liés à

son domaine d'activité. S'agissant de son fonctionnement, l'Odas est administré par un conseil d'administration, dirigé par un directeur général, assisté par un comité d'expertise et d'évaluation technique et doté d'un guichet unique. Le conseil d'administration, présidé par le ministre chargé de l'Agriculture ou son représentant, comprend des représentants de plusieurs ministères et organismes publics, désignés pour une durée de trois ans renouvelable. Le directeur général de l'Office, nommé par décret, met en œuvre les orientations et pro-

grammes arrêtés par le conseil d'administration et assure la direction et la gestion administrative, technique et financière de l'Office. Il préside aussi le comité d'expertise et d'évaluation technique. Celui-ci est chargé notamment d'examiner, d'orienter et de statuer sur les dossiers soumis par les porteurs de projets d'investissement, d'examiner et d'approuver les business plan des candidats éligibles, de se prononcer sur toutes les questions à caractère scientifique et technique qui lui sont soumises.

L. K.

Inde

Les exportations agricoles en hausse de 43 %

LES EXPORTATIONS

indiennes des produits agricoles ont atteint 5,12 milliards de dollars au premier semestre de 2020, soit une hausse de 43,4 % par rapport à la même période de l'année dernière, ont rapporté, hier, des médias locaux. Cette performance est le résultat des actions «cohérentes et concertées» du gouvernement central, visant à stimuler les exportations agricoles et réduire les répercussions de la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale, a indiqué le ministère indien de l'Agriculture. Les principaux produits agricoles qui ont enregistré une croissance remarquable durant la période avril-septembre de cette année sont l'arachide (35 %), le sucre raffiné (104 %), le blé (206 %), et le riz (105 %), a précisé la même source. Le gouvernement indien avait annoncé, en mai dernier, la création d'un Fonds agricole d'une valeur de 13 milliards de dollars pour améliorer l'environnement des entreprises agricoles et favoriser les exportations agricoles. Le Fonds ambitionne également l'augmentation des revenus des petits agriculteurs, la facilitation des démarches de financement des micro et petites entreprises et le renforcement des infrastructures agricoles. Le gouvernement avait également annoncé un méga-plan de 266 milliards de dollars afin de mener à bon port l'économie nationale et promouvoir notamment les chaînes d'approvisionnement locales.

R. E.

Dattes à Ouargla

Une production prévisionnelle de 1,7 million de quintaux attendue

Une production de 1,7 million de quintaux de dattes est attendue à Ouargla, au titre de la campagne de cueillette de la saison agricole 2019/2020, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). La récolte prévisionnelle concerne notamment les trois variétés principales, à savoir «Deglet-Nour» (dattes fines), «Ghers» (dattes molles) et «Degla-Beida» (datte sèches), a-t-on précisé. La DSA compte réaliser, lors de cette campagne de cueillette, qui se déroule entre octobre et janvier, une «bonne» récolte avec une augmentation de plus de 100 000 quintaux (qx) par rapport à l'année précédente, «si toutefois les conditions climatiques demeurent favorables». Une campagne préventive de lutte contre le Boufaroua (*Oligonychus afrasiaticus*) et le Myelois (*Apomyelois cerato-*

niae), principaux ravageurs du palmier dattier, a été lancée en juillet dernier à travers la wilaya avec le concours de l'Institut national de la protection des végétaux (INPV), a-t-on fait savoir. Aussi, des actions de vulgarisation agricole en direction des agriculteurs, en matière de prise en charge du palmier dattier, notamment l'entretien et le traitement phytosanitaire, sont au programme de cette campagne préventive, a ajouté la source. Classée parmi les plus importantes zones productrices de datte en Algérie, en quantité et en qualité, la wilaya de Ouargla dispose d'une richesse phénocicole dépassant les 2,6 millions de palmiers dattiers, éparpillés sur une superficie de plus de 24 000 hectares, a-t-on signalé. La production de dattes à Ouargla a réussi à maintenir sa dynamique haussière, grâce à l'entrée en production de

palmiers dattiers plantés au cours des dernières années dans plusieurs nouveaux périmètres agricoles, selon la DSA. En dépit de ces performances, la filière dattes dans cette wilaya du sud-est du pays, continue de se heurter à diverses contraintes liées notamment au manque de main-d'œuvre qualifiée, l'absence de mécanisation, en plus d'une faiblesse en matière de conditionnement et de transformation des dattes. A ce titre, des observateurs locaux appellent également à la préservation des anciennes palmeraies qui souffrent d'une dégradation, en raison, entre autres, du phénomène de remontée de la nappe phréatique, l'invasion du béton, le manque d'entretien, ainsi que les incendies qui ravagent chaque année de larges étendues de palmeraies.

Mohamed A.

Chine

L'industrie papetière enregistre une baisse des revenus

L'industrie papetière en Chine a vu ses revenus diminuer, mais ses bénéfices croître au cours des huit premiers mois de l'année 2020, a indiqué le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'information (MITI), ont rap-

porté, hier, des médias locaux. Le secteur a enregistré des revenus de 786,37 milliards de yuans (116 milliards de dollars) entre janvier et août, en baisse de 6,5 % par rapport à la même période de l'année précédente, ont précisé les mêmes

sources. Parallèlement, les bénéfices de l'industrie papetière ont augmenté de 7,3 % en Chine sur un an pour atteindre 39,68 milliards de yuans. Les données du MITI montrent également que la production de papier a atteint 79,39 millions

de tonnes au cours des huit premiers mois, en baisse de 2,3 % en base annuelle. Sur le seul mois d'août, la production de papier a augmenté de 5,3 % en glissement annuel à 11,13 millions de tonnes.

Khadidja N.

Développement des zones d'ombre

Le désenclavement commence à se matérialiser dans de nombreuses régions

■ Le conseiller du président de la République chargé du Suivi des zones d'ombre, Brahim Merad, a affirmé, avant-hier à Souk Ahras, que «la politique de prise en charge des zones d'ombre commence à se matérialiser dans de nombreuses régions du pays».

Par Walid B.

«**L**a politique judicieuse et intelligente du programme de développement des zones d'ombre commence à porter ses fruits sur le terrain», a souligné le responsable, lors d'une visite d'inspection, entamée vendredi, en présence des autorités locales dans plusieurs zones d'ombre de la wilaya frontalière dans les communes de Zouabi, Safel El Ouiden, Sidi Fredj, Mechroha et Ouled Driss. Dans ce contexte, il a indiqué que la population de plusieurs zones reculées n'avait pas de routes, d'école, de raccordement aux réseaux de gaz naturel, d'électricité, d'eau potable et d'assainissement, de cantine et de transport scolaire, ajoutant que les différentes commodités nécessaires à une vie décente seront généralisées avec la mise en œuvre du programme à travers l'Algérie profonde, où 15 000 régions ont été dénombrées et ce, à la faveur d'un montant estimé à 184 milliards de DA, alloués par différentes sources de financement. A cette occasion, il a également évoqué les effets positifs des opérations de développement visant la promotion des zones d'ombre qui permettront, selon lui, d'améliorer les conditions de vie d'environ 9 millions de citoyens vivant dans ces zones à travers le pays. Il a, dans ce sens, considéré que la concrétisation des différentes opérations de développement, dans le cadre de ce programme, «provoquera un exode inverse de la population des régions urbaines vers les zones d'ombre, au regard de la disponibilité de diverses conditions de vie décentes». Après avoir écouté un exposé sur les zones d'ombre dans la wilaya de Souk Ahras, présenté par le wali, Lounès Bouzegda, dans la zone d'ombre de Ouled Ali dans la commune de Ouled Driss, M. Merad a affirmé que l'Etat a commencé à assurer le développement des zones d'ombre pour fixer la

population dans leurs régions d'origine afin d'exploiter les terres agricoles. Il a fait savoir, en outre, que le programme du président de la République concernant les zones d'ombre garantit l'égalité des chances entre les habitants des zones rurales, ceux des zones reculées et les résidents des centres urbains. Dans ce contexte, il a rappelé que le président de la République attache une grande importance aux zones d'ombre faisant partie des 54 engagements qu'il a promis de concrétiser dans son programme. Par ailleurs, il a ajouté que ce programme a permis au citoyen de se réconcilier avec son environnement et ne plus penser à se déplacer vers d'autres zones, ce qui permettra de réduire la pression sur les grands pôles urbains et investir dans la culture céréalière, la plantation d'oliviers et d'arbres fruitiers, ainsi que l'apiculture et l'élevage des bovins et des ovins en vue de créer des emplois.

D'importants financements mobilisés à El Tarf

A El Tarf, Brahim Merad a fait savoir que d'importants financements ont été consacrés par l'Etat



dans le cadre des efforts visant la promotion des zones d'ombre». D'importants financements sont prévus pour booster le développement dans les zones d'ombre recensées à l'échelle nationale et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et démunies, a-t-il soutenu, en marge de la première journée de sa visite destinée à s'enquérir de l'état de développement dans les zones d'ombre de cette wilaya de

l'extrême nord-est du pays. Un montant de 184 milliards de dinars sera consacré à la concrétisation de divers projets de développement local au profit de 15 000 zones d'ombres à l'échelle nationale, a-t-il noté lors de sa visite, entre autres, des localités démunies de Oum Hossane, Chouicha, Senhadja et Groun Aicha, relevant des communes de Hamam Beni Salah, Oued Zitoune, Bouhadjar et Ain Kerma. Rappelant l'intérêt accordé par le

président de la République visant à garantir une vie décente aux habitants des zones reculées et déshéritées, il a mis en exergue les efforts consentis pour la concrétisation de la politique judicieuse adoptée par l'Etat à travers une série de visites d'inspection de l'ensemble des zones d'ombre, lesquelles ont bénéficié de divers projets de développement, appelés à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. **W. B.**

Aménagement extérieur des logements AADL

Des instructions pour éviter les retards dans les travaux

Le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Mohamed Tarek Belaribi, a donné, avant-hier, des instructions fermes aux directeurs régionaux à l'effet d'éviter tout retard dans les travaux d'aménagement extérieur, a indiqué un communiqué de l'Agence. «Conformément aux orientations de ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, le directeur général de l'AADL a présidé, avant-hier, une réunion de coordination avec les directeurs régionaux de l'Agence en présence du directeur général adjoint chargé du suivi des projets AADL, et du directeur central de suivi des opérations», a précisé le communiqué. «Après avoir écouté un exposé sur l'état d'avancement des projets au niveau des habitations prêtes sur l'ensemble du territoire national, le DG de l'AADL a donné des instruc-

tions fermes aux directeurs régionaux à l'effet d'assurer un suivi de près et d'éviter tout retard dans les travaux d'aménagement extérieur, notamment pour les logements devant être distribués le 1^{er} novembre prochain», a ajouté la même source. Entre autres instructions données à l'occasion de cette réunion, le communiqué a cité l'installation, dans les prochaines 24 heures, d'entreprises de sous-traitance au niveau des projets connaissant un retard en matière de réalisation des travaux d'aménagement extérieur. Il s'agit aussi d'intensifier le système de travail avec des permanences de 8/2 et 8/3, et de la nécessaire coordination avec les parties concernées par le projet afin d'éviter tout retard. Les directeurs régionaux sont tenus de prendre des mesures fermes à l'encontre des entreprises défaillantes et d'élaborer des avenants de

marchés pour les projets relatifs à la réalisation des locaux commerciaux. Le DG de l'AADL a également insisté sur l'importance d'intensifier les visites de terrain pour suivre les travaux et s'assurer du respect, par les entreprises de réalisation, de leurs engagements contractuels. Aussi, a-t-il mis l'accent sur l'impérative de ne pas réceptionner les logements non raccordés au gaz, à l'électricité et à l'eau. Dans ce cadre, le directeur de l'entreprise chinoise «ACEG» a été destinataire d'une correspondance à l'effet de revoir la situation des projets dont l'entreprise est en charge au niveau national. Enfin, le communiqué a noté l'obligation faite aux directeurs régionaux, aux directeurs de projets et aux entreprises de réalisation de travailler suivant un plan unifié garantissant l'accélération du rythme des travaux. **Farouk F.**

Projet d'amendement de la Constitution

La société civile, un partenaire essentiel valorisé

Le conseiller du président de la République chargé du Mouvement associatif et de la Communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a souligné, avant-hier à Adrar, que «l'aire de la société civile un partenaire essentiel est une conviction ancrée chez les pouvoirs publics et valorisée dans le projet d'amendement de la Constitution». «Les associations ont adhéré massivement à l'enrichissement du projet d'amende-

ment de la Constitution en proposant 5 018 suggestions à l'échelle nationale», a affirmé M. Berramdane, lors d'une rencontre avec le mouvement associatif et la société civile, tenue au Palais de culture de la wilaya d'Adrar. Il a mis en valeur la mission effective de la société civile dans la wilaya, qui compte plus de 3 000 associations locales, jugeant que ce nombre révèle que l'action associative «se porte bien» dans la région. «Le projet

d'amendement constitutionnel a consolidé la mission de la société civile, la protection réglementaire des associations et consacré l'implication des associations pour soutenir la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption dans son rôle de lutte contre la corruption et la protection réglementaire de ses dénonciateurs», a-t-il ajouté. Mettant à profit sa rencontre, il a pris connaissance des préoccupations soulevées par le mou-

vement associatif local inhérentes à la numérisation de l'action associative pour évaluer ses activités sur le terrain, l'accompagnement de la communauté nationale dans les pays africains voisins, afin qu'elle contribue à renforcer les échanges économiques et politiques de l'Algérie avec les pays africains. Les intervenants ont aussi appelé à faciliter les activités associatives à la faveur d'un soutien logistique susceptible d'accompagner

leurs activités sur le terrain dans les régions enclavées et les zones d'ombre. Ils ont, dans ce contexte, souhaité la révision de la loi 12/06 relative aux associations pour mettre un terme au phénomène de «politisation» de l'action associative, l'implication des associations de la région dans des projets d'intérêt public pour qu'elles puissent assurer les ressources financières nécessaires à la continuité de leurs activités. **Aymen N.**

Oran/Atelier 31

Un espace pour l'art et la créativité

■ Un nouvel espace dédié à l'art et aux artistes vient de voir le jour dans une des villes algériennes connue par sa dynamique culturelle : Oran. Cet espace d'exposition et de vente intitulé «Atelier 31» attire depuis son ouverture un grand nombre de visiteurs par son design très créatif et les œuvres exposées. «Le but est de rendre plus accessible un lieu dédié aux métiers des arts et du design par la création d'un marché privé», expliquent les fondateurs de cet espace artistique.

Par Abila Selles

La ville d'Oran connaît depuis quelques années une dynamique culturelle et artistique remarquable. Des rendez-vous culturels importants sont organisés dans cette ville de l'ouest du pays, proposant aux artistes des lieux de partage et d'échange. Même les jeunes artistes ont leur part dans la programmation artistique de cette ville, afin de les encourager à prouver leur talent tout en enrichissant la sphère culturelle par des activités de qualité.

A l'instar des anciens édifices culturels de la ville d'Oran, un nouvel espace vient de voir le

jour, proposant à ces visiteurs un regard particulier à l'art et aux artistes. Il s'agit de l'espace de vente et d'exposition «Atelier 31».

Cet endroit très particulier connaît depuis son ouverture une forte affluente du public. Sa particularité réside d'abord dans le décor des lieux : très lumineux, plein de couleurs et d'idées nouvelles. Il y a aussi la qualité des objets et des œuvres exposés qui nous a marqué. Il s'agit d'œuvres d'artistes et de créateurs algériens faites avec beaucoup d'invention et de créativité. «L'idée justement d'ouvrir un concept store et non pas une galerie d'art émane d'une volonté de désacraliser l'œuvre d'art et de rendre plus accessible un lieu

dédié aux métiers des arts et du design, ceci passe par la création d'un marché privé afin de permettre aux créatifs de vivre de leur métier et au public de profiter d'une création algérienne intelligente et pertinente ainsi que de valoriser un savoir-faire de haute facture», expliquent les fondateurs de «Atelier 31». Pour l'année 2021, un programme riche et varié se construit et «une cohabitation entre designers, plasticiens, bédécistes, illustrateurs, artisans d'art...» se prépare. Les fondateurs de cet espace artistique promettent aussi que «de nouveaux univers artistiques seront dévoilés tous les deux mois au cours d'évènements ponctuels».

A. S.



Festival international des arts et de l'architecture Le plasticien Farid Izemmour représente l'Algérie

L'artiste plasticien algérien, Farid Izemmour, prend part au Festival international des arts et de l'architecture «Borders Festival Future Landscapes», prévu à Venise (Italie) du 15 octobre au 29 novembre, indiquent les organisateurs sur la page officielle du festival. Invité à ce festival, Farid Izemmour sera présent parmi 110 artistes représentant une trentaine de pays.

L'artiste exposera au Palazzo Albrizzi-Capello quatre œuvres de «Traces», une de ses séries où il a mis en valeur les lettres

alphabétiques arabes dans une calligraphie empreinte de douceur, conçue dans une texture vivante aux couleurs éveillées.

Né le 24 septembre 1961 à Alger, Farid Izemmour a manifesté des aptitudes pour le dessin dès son enfance, pour qu'il découvre en 1978 à l'École des beaux-arts d'Alger, l'enluminure et la calligraphie, travail de minu-

tie au sens élevé du détail.

Réticent à suivre un schéma d'études préconçu, l'artiste opte pour des études dans le domaine de la santé et obtient à Alger une licence d'instrumentiste, avant de s'établir Genève (Suisse). Reprenant en main sa vocation d'artiste, il entame des recherches sur le classicisme, l'expressionnisme et le dadaïsme

et commence alors à s'identifier dans le courant abstrait en s'imprégnant notamment de Vassily Kandinski (1866-1944) et Jackson Pollock (1912-1956), deux célèbres peintres des XIX^e et XX^e siècles.

Entre 1991 et 1994, Farid Izemmour se spécialise dans la calligraphie, un art ancestral qu'il entretient depuis 30 ans, en le

renouvelant constamment par des explorations de nouvelles lignes et textures.

Le «Borders Festival Future Landscapes» de Venise est une rencontre artistique pluridisciplinaire qui regroupe les arts plastiques, la photographie, les installations, l'architecture, la vidéo et les performances.

L. B.

Théâtre

«Si Larbi Enniya» présentée en avant-première

La pièce théâtrale «Si Larbi Enniya», produite par l'Association culturelle «Louloua» de la commune de Khémisti, a été présentée en avant-première, samedi à la Maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» de Tissemsilt, dans le cadre de la manifestation d'ou-

verture de la nouvelle saison culturelle. Ecrite et mise en scène par Wahid Metahri, cette pièce traite de la cupidité dans un style humoristique, à travers le personnage du barbier Si Larbi, victime d'une escroquerie où son local allait être saisi avant qu'il ne le récupère.

Le responsable de l'Association culturelle «Louloua», Nouredine Mezioud, a indiqué que cette œuvre, dernière production de son association, sera prochainement présentée dans les wilayas de Tيارت, Chlef, Ain Defla, Relizane et Djelfa. La manifestation d'ouver-

ture de la nouvelle saison culturelle 2020-2021 se poursuit à la Maison de la culture «Mouloud-Kacim-Nait-Belkacem» avec des expositions d'artistes de la wilaya et de livres, de récitals poétiques et de soirées musicales de la chanson engagée et bédouine.

F. H.

Patrimoine

Une statue de Christophe Colomb retirée à Mexico

Une statue de l'explorateur Christophe Colomb a été retirée samedi d'une grande avenue de Mexico par les autorités, alors que des militants avaient annoncé leur intention de la démonter lors d'une manifestation prévue aujourd'hui à l'occasion de la commémoration de l'arrivée de Colomb en Amérique.

La statue du navigateur génois a été démontée et retirée d'une grande artère touristique de la capitale mexicaine, en lien avec les institutions culturelles, a annoncé dans un communiqué le ministère de la Culture.

Ce retrait répond «à la demande du gouvernement de la ville de Mexico de soumettre le monument à un examen et à une éventuelle restauration qui sera menée par l'institut

national d'anthropologie et d'histoire (INAH)». Plusieurs groupes de militants avaient appelé à une manifestation sous le mot d'ordre «Nous la ferons tomber», lundi, jour de la commémoration de l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique en 1492.

Longtemps présenté comme «le découvreur de l'Amérique», Christophe Colomb est désormais associé par certains aux exactions commises par les Européens envers les Amérindiens. Quatre statues de frères franciscains, dont l'Espagnol Bartolomé de las Casas, ont également été déplacées en vue d'une restauration. La maire de Mexico, Claudia Sheinbaum, a laissé entendre, lors d'une conférence de presse, qu'une fois restauré, le monument pourrait ne pas être

remonté sur l'avenue, où il avait été installé en 1877. «Cela vaudrait peut-être la peine de réfléchir collectivement à ce que Colomb représente, en particulier pour l'année prochaine», a-t-elle dit. En 2021, le Mexique commémore le 200^e anniversaire de l'indépendance du Mexique et le 500^e anniversaire de l'invasion européenne avec la chute de Tenochtitlan, ancien nom de Mexico sous domination aztèque. Le Président du Mexique, Andrés Manuel Lopez Obrador, a réclamé, dans une lettre datée du 2 octobre, que le Vatican, mais également la Couronne et le gouvernement espagnols, présentent des excuses aux peuples indigènes pour les «atrocités les plus honteuses» commises lors de la Conquête espagnole en 1521.

R. I.

Agend'Art

Galerie Baya, Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 octobre 2020 : Exposition collective «Souffle d'Art».

Diwaniya Art Gallery (Cheraga, Alger)

Jusqu'au 13 janvier 2021 : Exposition collective d'arts plastiques «Massarat» (parcours) avec les artistes algériennes Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou ainsi que Lutwah Al Homoud (Arabie saoudite), Mohamed Ibrahim El Masry (Egypte), Ghada Zoughby (Liban), Rashid Diab (Soudan), Mohamed Al Ameri (Jordanie), Mohamed Abou El Naga (Egypte) et Shadi Talaei (Iran).

Musée d'art et d'histoire de Tiemcen

Jusqu'au 30 octobre : Exposition de la plasticienne Ismahane Mezouar intitulée «Repères en fragments».



Nagorny Karabakh

Trêve fragile après des bombardements nocturnes

■ Forces arméniennes séparatistes du Nagorny Karabakh et armée azerbaïdjanaise se sont accusées, hier, de bombardements nocturnes de zones civiles faisant des victimes, témoignant d'une trêve humanitaire qui peine à s'installer.

Par Fouzia M.

Le président de la République auto-proclamée Araïk Haroutiounian a néanmoins jugé que la situation était «plus calme» que la veille, notant l'absence de bombardements dans la matinée d'hier mais faisant état de «quelques échanges de tirs et de mortiers sur la ligne de front».

L'Azerbaïdjan a pour sa part annoncé que neuf civils ont été tués par des frappes nocturnes sur la deuxième ville du pays, Gandja, à une soixantaine de kilomètres du front, et visée à plusieurs reprises depuis une semaine.

Le bureau du procureur général a indiqué que c'est un immeuble d'appartements qui a été touché, dénonçant une attaque «délibérée contre la population civile».

Sur place, des sauveteurs fouillaient dans la matinée à mains nues les débris d'un immeuble, ont constaté des journalistes de l'AFF, qui ont vu deux corps sortis des gravats.

Des femmes en pleurs assistaient à la scène.

Au total, ce sont neuf appartements qui ont été détruits, selon des témoins, par une frappe à 02h00 locales (22h00 GMT).

«Une pierre m'est tombée sur le visage, j'ai ouvert les yeux et une autre pierre est tombée. Je me suis dit, c'est quoi ça, et je ne pouvais rien voir, tout était dans un nuage de poussière», raconte une résidente, Akifa Baïramova, 64 ans, l'œil au beurre noir en raison des débris l'ayant touchée.

«L'Arménie doit savoir et le monde entier doit savoir : vous ne ferez pas peur aux Azerbaïdjanais avec des armes», proclame-t-elle, bravache.

Hikmet Hajiyev, conseiller du Président azerbaïdjanais Ilham Aliiev, a dénoncé «un acte de génocide», et prévenu que «si ça continu(ait), nous serons obligés de prendre des mesures de réciprocité».

Le ministère de la Défense des séparatistes arméniens du Nagorny Karabakh a démenti avoir bombardé Gandja : «C'est un mensonge absolu».

Le président des indépendantistes, Araïk Haroutiounian, a assuré que ses troupes respectaient «l'accord de cessez-le-feu» humanitaire négocié à Moscou

et censé être en vigueur depuis samedi 12h00 (08h00 GMT locale).

Constatant une amélioration hier, il a néanmoins jugé incertain le respect de la trêve qui prévaut par ailleurs des échanges de corps et de prisonniers entre belligérants.

«Nous ne savons pas comment va se dérouler la journée», a-t-il relevé alors que sa capitale, Stepanakert, a été la cible d'au moins trois vagues de bombardements dans la nuit, selon des journalistes de l'AFF.

«Tant que des tirs se poursuivent, il n'y aura pas d'échanges», a-t-il ajouté.

Samedi déjà, les belligérants s'accusaient de violer le cessez-le-feu.

La trêve humanitaire a été négociée par les ministres arméniens et azerbaïdjanaise des Affaires étrangères, sous l'égide de la Russie.

Le Comité international de la Croix-Rouge a dit se tenir à disposition pour organiser l'échange de corps et de prisonniers prévus par l'accord.

Le Nagorny Karabakh, territoire majoritairement peuplé d'Arméniens, a fait sécession de l'Azerbaïdjan après une guerre qui a fait 30 000 morts dans les années 1990. Bakou accuse depuis Erevan d'occuper son territoire, et les affrontements y sont



réguliers.

Les combats qui opposent depuis le 27 septembre les troupes séparatistes, soutenues par l'Arménie, et l'Azerbaïdjan sont les plus graves depuis le cessez-le-feu de 1994.

Près de 500 morts ont été comptabilisés, dont une soixantaine de civils, un bilan qui pourrait être en réalité bien plus lourd, l'Azerbaïdjan ne publiant pas de bilan de ses militaires tués et chaque camp revendiquant avoir tué des milliers de soldats adverses.

La réalité sur le terrain reste floue, chaque camp démentant systématiquement les succès annoncés par l'autre.

La trêve négociée à Moscou a été après de multiples appels de la communauté internationale, notamment du médiateur historique du conflit, le Groupe de Minsk, co-présidé par la Russie,

la France et les États-Unis.

L'Azerbaïdjan, fort du soutien de la Turquie, a prévenu que ses opérations militaires ne cessent définitivement qu'en cas de retrait arménien du Nagorny Karabakh.

La crainte est de voir ce conflit s'internationaliser, Ankara encourageant Bakou à l'offensive et Moscou étant lié par un traité militaire à Erevan.

La Turquie est en outre accusée d'avoir envoyé des combattants pro-turcs de Syrie se battre aux côtés des Azerbaïdjanais, ce que Bakou dément.

Le Président azerbaïdjanais a jugé, dans un entretien publié hier en Russie, qu'Ankara «doit jouer un rôle accru dans la région et dans la résolution du conflit».

F. M.



Commentaire

Mouvance

Par Fouzia Mahmoudi

A lors qu'il ne reste plus qu'une année et six mois avant la prochaine élection présidentielle française, la gauche semble toujours incapable de se mobiliser pour s'unir et surtout pour désigner un candidat unique qui pourrait peut-être concurrencer les deux grands favoris du scrutin, Marine Le Pen et Emmanuel Macron. De son côté, comme beaucoup de ses anciens collègues du Parti socialiste qui ont lancé leurs propres petits mouvements politiques, l'ex-Premier secrétaire du PS lance son «réseau» baptisé «Nouvelle société», un projet centré sur les questions «sociales et climatiques et le patriotisme républicain». Jean-Christophe Cambadélis a, en effet, lancé il y a quelques jours à Paris sa propre mouvance, pour aider la gauche à se «réinventer» et être une «alternative» en 2022. «La présidentielle qui vient sera redoutable à cause de l'effondrement du clivage droite-gauche. Il a libéré le populisme qui rôde autour de notre démocratie», a affirmé Jean-Christophe Cambadélis, en mettant en garde contre «le national populisme du RN». Face à «la désagrégation républicaine et les symptômes d'une société malade, d'une République affaiblie», il a estimé qu'il était temps de «refonder un courant de la raison». «Il faut libérer la République de la V^e République, il faut insulfer du girondisme dans la République et construire un nouveau compromis historique entre l'État et les collectivités locales», a-t-il notamment affirmé. Le projet de «Nouvelle société» est centré sur «l'intégrité humaine, les questions sociales et climatiques et le patriotisme républicain». Selon lui, «une République moderne doit s'articuler autour de principes clairs : l'égalité réelle, la liberté ordonnée, la fraternité laïque». «Nous allons proposer dans le débat à gauche cette devise républicaine revisitée», a-t-il dit. «La laïcité est au cœur de notre contrat social, elle est la seule garantie du vivre-ensemble». Jean-Christophe Cambadélis a également promis que son réseau allait «travailler à un mémorandum pour la République», afin d'imposer le renouveau républicain dans le débat de la présidentielle et dans le débat à gauche». Parmi la centaine de participants (l'accès était restreint pour cause de coronavirus) figuraient notamment deux nouveaux maires PS, Michaël Delafosse (Montpellier) et Karim Bouamrane (Saint-Ouen). Corinne Narassiguin, numéro deux du PS, représentait son parti. Reste à savoir, et à espérer pour Cambadélis, si cette nouvelle mouvance issue du Parti socialiste réussira à susciter plus d'enthousiasme que l'ont fait les autres petits mouvements et petits partis de gauche créés ces dernières années et qui loin de rassembler les électeurs et partisans de gauche n'ont fait que les fractionner en des factions toujours plus petites et isolées. F. M.

États-Unis

Deux ouragans en six semaines, les habitants de la Louisiane épuisés

«C'est comme quand quelqu'un se prend un coup alors qu'il a déjà un œil au beurre noir. Vous ne savez pas si le noir autour de son œil vient de cette fois ou de la fois d'avant».

La métaphore est musclée, mais c'est la première qui vient à l'esprit de l'agent Aymond, un policier de la paroisse (équivalent du comté en Louisiane) de Calcasieu, en voyant les débris qui jonchent les rues de la ville de Lake Charles.

Laura, fin août, ou Delta, vendredi soir ? «Honnêtement je ne peux pas vous dire ce qui vient de quel ouragan».

Les deux ont frappé le littoral de Louisiane à peu près au même endroit, et Delta a battu un record en devenant la 10^e tempête de l'année à atteindre les côtes américaines.

Six d'entre elles ont, à des degrés divers, touché la Louisiane.

Et même si les dégâts de Delta ne semblent pas être si importants (quelques tuiles envolées, des rues et des maisons partiellement inondées), les habitants de la région sont las de toutes ces évacuations, ce stress, ces coupures de courant. Surtout dans des communautés modestes (la Louisiane est l'un des États les plus

pauvres du pays) où les gens ont déjà du mal à accéder aux soins et à l'éducation.

«Je suis né et j'ai grandi à Lake Charles, et je n'ai jamais vu autant de catastrophes. Deux ouragans en deux mois», soupire Brian Moore, 49 ans.

Sous le soleil et la chaleur qui ont suivi samedi matin le passage de Delta, cet homme est en quête d'essence pour son générateur. Son ancienne maison a été «totalement détruite» par Laura et il venait de s'installer dans son nouveau domicile.

A une vingtaine de kilomètres à l'Est, dans une petite ville du nom d'Iowa, John Thibodeaux, dont le patronyme rappelle l'influence française dans la région, fait griller des saucisses sur un barbecue au charbon pour lui et ses voisins. La fameuse «Southern Hospitality» vantée dans le Sud du pays. «C'est simplement la bonne chose à faire. Si tu manges et que personne d'autre ne mange, il y a un problème. Nourris tes voisins aussi», explique-t-il. Ses yeux sont fatigués, l'homme, au visage marqué, n'a pratiquement pas dormi de la nuit. «Comment je me sens ? Comme de la merde. Si c'est Dame Nature qui fait ça, elle n'a pas un bon sens de l'hu-

mour». Pour Laura, il avait décidé d'aller dans un hôtel du coin. Mais l'établissement a fermé, trop endommagé par le passage de cet ouragan fin août, et John Thibodeaux a décidé de rester vendredi dans sa maison en bois, typique de la région.

Bien évidemment ses réparations temporaires n'ont pas tenu et des trombes d'eau se sont infiltrées chez lui pendant la nuit.

Mais l'homme tient à relativiser

«Après Laura, quand je suis sorti de l'hôtel et que j'ai commencé à conduire dans le quartier, on aurait dit qu'une bombe thermonucléaire avait explosé !». «J'ai déjà fait le tour du quartier hier soir et ce n'est pas aussi grave», confirme Rob Gaudet, fondateur de la Cajun Navy.

Cette ONG a passé la nuit, en commençant à peine trois heures après l'arrivée de Delta, sous la pluie et sous le vent, à chercher des personnes qui n'avaient pas pu évacuer, souvent les plus démunies, pour leur venir en aide. Dans un abri aménagé dans le centre de Lake Charles, ils leur offrent gîte et couvert de fortune.

R. I.



Fédération de sports mécaniques

Amine Laïbi élu président jusqu'à la fin du mandat olympique en cours

AMINE LAÏBI a été élu président de la Fédération algérienne de sports mécaniques (FASM) pour le reste du mandat olympique en cours (2017-2020), lors de l'Assemblée générale électorale tenue samedi à Alger. Laïbi a récolté 28 voix des 41 membres présents, contre 12 pour sa concurrente, la présidente de la Ligue de Laghouat, Khadija Benmahrouche. Le nouveau président de la FASM a assuré qu'il allait œuvrer pour «établir un système de gouvernance collégiale, basé sur la consultation de tous les membres avant la prise de décision, malgré la conjoncture actuelle et le manque de moyens». «Je mets à la disposition de l'AG ma longue expérience sur le terrain lors des compétitions nationales et internationales», a-t-il ajouté, soulignant qu'il allait «ouvrir les portes à tous les acteurs de la discipline pour développer les sports mécaniques». Laïbi est également revenu sur le volet des jeunes talents, mettant l'accent sur la formation qui sera la priorité pour préparer la relève. «Je

propose, en outre, d'organiser une rencontre nationale pour la révision des règlements de la fédération avec la collaboration du ministère de tutelle». Amine Laïbi, ancien pilote professionnel, a dirigé le club de Dély-Ibrahim (Alger), avant d'occuper, respectivement, les postes de vice-président et président de la Ligue d'Alger de sports mécaniques. Les membres de l'Assemblée générale de la FASM avaient rejeté les bilans moral et financier de l'année 2019 du désormais ex-président Karim Benhamiche pour «mauvaise gestion et le peu d'activités sportives» organisées lors de son passage à la tête de l'instance.

Composition du bureau fédéral :

Président : Amine Laïbi

Membres : Messaoud Salem Tarek, Hadj Mohamed Zegrir, Mohamed Bensouissi, Youcef Rouabeh, Abdelkader Aït Hamouda, Abdelhadi Bekkar, Hamid Aït Ahmed.

Suppléants : Salah Dada, Hassen Boulatika, Mohamed Khettal.

Athlétisme

Nouveau record d'Europe sur 10 000m pour la Néerlandaise Sifan Hassan

LA NÉERLANDAISE d'origine éthiopienne Sifan Hassan a battu le record d'Europe du 10 000 m, en 29 mn 36 sec 67, samedi à Hengelo. Elle a pulvérisé la précédente marque, établie en 2002 par la Britannique Paula Radcliffe (30 mn 1 sec 9), améliorant au passage son propre record personnel, qui était de 30 mn 17 sec 62. Le meeting avait pourtant démarré dans des conditions peu favorables, sous une forte pluie. Cette météo a notamment douché les espoirs de Faith

Kipyegon, en quête du record du monde du 1 000 m, et qui a terminé en 2 min 32 sec 82, soit 4 secondes derrière la marque de Svetlana Masterkova. Yomif Kejelcha, qui ambitionnait de battre son propre record sur 5 000 m (12 min 46), a finalement terminé en 13 min 12 sec 84. Hassan, qui avait déjà battu le record du monde de l'heure en septembre à Bruxelles, doit participer le week-end prochain au championnat du monde de semi-marathon à Gdnjya (Pologne).

Tour d'Italie de cyclisme

Le Britannique Dowsett remporte la 8^e étape

LE BRITANNIQUE Alex Dowsett a remporté la 8^e étape du Tour d'Italie cycliste, samedi à Vieste, tandis que le Portugais Joao Almeida a conservé le maillot rose. Dans une course qui a enregistré avant le départ l'abandon du Britannique Simon Yates, premier coureur positif au Covid-19, l'étape arrivant dans la presque insouciance du Gargano a tourné à la faveur des attaquants. Dowsett, âgé de 32 ans, a distancé ses cinq compagnons à l'entrée des 20 derniers kilomètres et a terminé comme dans un contre-la-montre, sa spécialité : il a détenu en 2015 le record du monde de l'heure avant d'être dépassé par son compatriote Bradley Wiggins. Pour la deuxième place, l'Italien Salvatore Puccio a devancé un autre Britannique, Matthew Holmes, et l'Américain Joey Rosskopf, à 1 min 15 sec du vainqueur, au terme des 200 kilomètres. Le peloton des favoris a rallié l'arrivée avec un retard

approchant les 14 minutes. Hier, à la veille de la première journée de repos, la 9^e étape, longue de 208 kilomètres, arrive en altitude au bout d'un parcours de moyenne montagne tracé de San Salvo à Roccaraso. La montée finale dans les Abruzzes, 9,6 kilomètres à 5,7 % de moyenne, se conclura sur des pentes raides (12 %).

Beintford

Benrahma à West Ham, ce serait presque fait

Titulaire, hier, lors de la victoire des Verts (1-0) face au Nigeria, Said Benrahma pourrait voir sa situation en club s'éclaircir au cours des prochains jours. Selon SkySports, l'ailier de Brentford serait tout proche de rejoindre le club londonien de West Ham avant la fermeture du mercato entre clubs de Premier League et Championship le 16 octobre prochain.

Présent au sein du rassem-

A j-1 du match Algérie-Mexique Les Verts à pied d'œuvre aux Pays-Bas

■ La sélection nationale de football se trouve déjà à pied d'œuvre aux Pays-Bas pour préparer le match amical qu'elle disputera demain à 20h face au Mexique.



Par Mahfoud M.

Les Verts se préparent sérieusement pour le Mexique

Arrivés samedi matin à Amsterdam à bord d'un avion spécial à partir de Vienne où ils avaient joué le Nigeria, les Verts n'ont pas perdu beaucoup de temps pour se remettre au travail et préparer comme il se doit ce match face aux Mexicains. L'EN s'est, en effet, entraînée samedi soir au Zuiderpark Den Haag, sous la houlette du staff technique conduit par le coach national, Djamel Belmadi. Onze joueurs étaient concernés par cette séance, à savoir, ceux qui n'ont pas ou peu joué face aux Green Eagles. Il s'agit de Yacine Brahimi, Mohamed Farés, Abdeldjalil Medioub, Maxime

Rahou-Spano, Baghdad Bounedjah, Rais M'Bolhi et Azzedine Doukha.

Malgré une pluie fine, à l'entame de la séance, et un temps froid, le staff technique a appliqué dans le moindre détail les exercices, jeux et situations inscrits au programme, avant de terminer l'entraînement par une opposition sur terrain réduit.

Le reste du groupe, à savoir les éléments qui ont pris part au match face au Nigeria, sont restés à l'hôtel pour récupérer de leurs efforts (massages, soins, ...). Pour ce qui est de la journée d'aujourd'hui, le sélectionneur national a prévu une séance d'entraînement l'après-midi au stade qui accueillera la rencontre, et qui sera précédée par

une séance vidéo à midi pour permettre aux joueurs de connaître les points forts et faibles de l'adversaire et évoluer en fonction de cette analyse qui sera faite. En tout cas, une très grande concentration est constatée au niveau des Verts qui souhaitent vraiment remporter un deuxième succès de suite lors de cette rencontre, ce qui leur permettra d'aborder ensuite le reste des qualifications pour la CAN et le Mondial 2022 dans les meilleures conditions possibles. Le coach des Verts, lui, réfléchit sur la meilleure stratégie pour mettre en échec le Mexique et continuer de ce fait cette belle série de 19 matchs sans défaite jusqu'à maintenant. M. M.

Aucun cas positif au Covid-19 au sein de la sélection nationale

Les tests de dépistage subis par les joueurs de la sélection algérienne de football en Autriche n'ont révélé aucun cas de contamination au Covid-19, a annoncé la Fédération algérienne (FAF). «Ces tests ont été subis jeudi, et les résultats que nous avons obtenus le lendemain ont tous été négatifs. Ce qui constitue une très bonne nouvelle pour la sélection nationale, qui pourra poursuivre sa préparation dans des conditions favorables avant son déplacement aux Pays-Bas, où elle doit disputer un deuxième match amical face au Mexique, mardi (20h00 algériennes)», a indiqué la FAF. Face aux «Azteques», le coach Djamel Belmadi pourra ainsi compter sur l'ensemble des joueurs dont il dispose actuellement, lui qui a déjà

réussi son premier test vendredi en dominant les «Super Eagles» du Nigeria (1-0). La sélection nationale a embarqué pour Rotterdam samedi matin à bord d'un avion privé qui devait atterrir en début d'après-midi. Elle disposera ainsi de trois jours pour préparer son deuxième match amical face au Mexique.

réussi son premier test vendredi en dominant les «Super Eagles» du Nigeria (1-0). La sélection nationale a embarqué pour Rotterdam samedi matin à bord d'un avion privé qui devait atterrir en début d'après-midi. Elle disposera ainsi de trois jours pour préparer son deuxième match amical face au Mexique.



s'attirer les services du joueur de Brentford. Pour rappel, Benrahma a joué cette saison trois matchs toutes compétitions confondues et a inscrit deux buts.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mostaganem

Mise en échec d'une tentative de harga

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Achaacha (Mostaganem) ont réussi à mettre en échec une tentative d'émigration clandestine en mer et à arrêter deux personnes, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité.

Cette opération a été effectuée sur la base d'informations faisant état de l'existence d'un moteur d'une embarcation d'une puissance de 40 chevaux au domicile d'un des mis en cause (principal accusé) dans le secteur de compétence relevant de la sûreté de la daïra de Achaacha, située à 80 kilomètres à l'est de Mostaganem, a indiqué la

même source.

Les services de la police ont ouvert une enquête sur cette affaire qui a abouti à l'arrestation d'un autre individu possédant un moteur non loin du domicile du mis en cause principal, a-t-on ajouté, faisant savoir que présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali, les deux personnes arrêtées ont été écrouées.

Après comparution devant la justice, le ministère public a requis deux ans ferme contre les deux mis en cause assortis d'une amende de 50 000 DA, selon la même source.

K. L.

Médéa

Démantèlement d'un réseau de voleurs de véhicules

UN RÉSEAU criminel, activant à l'échelle nationale et spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de documents avec la complicité d'agents administratifs, a été démantelé à Médéa par les forces de police de la deuxième sûreté urbaine, en coordination avec la brigade de lutte contre le trafic de voitures relevant de la police judiciaire, indique, hier, un communiqué de ces services.

Des investigations menées dans le cadre d'une enquête sur le vol d'un camion ont révélé que le dossier de base du véhicule volé a été falsifié et son numéro de série modifié, ce qui a conduit les éléments de la police judiciaire à élargir l'enquête pour découvrir les membres d'un réseau criminel

spécialisé dans la falsification de documents administratifs dans trois wilayas, dont des employés administratifs de services en charge des documents de véhicules, lesquels ont été arrêtés et entendus, précise la même source.

Les accusés ont été présentés au parquet du tribunal de Médéa pour association de malfaiteurs, mise en circulation de véhicules non conformes aux spécifications techniques, atteinte aux systèmes de traitement automatisés de données et abus de fonctions.

Deux d'entre eux ont été placés en détention provisoire et trois autres sous contrôle judiciaire, ajoute le communiqué.

Safy T.

Du 18-27 OCTOBRE 2020

«Rayonnement du livre» au centre du pays

SOUS le patronage de Madame la ministre de la Culture, dans le cadre de ses activités culturelles, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) a programmé, à partir du 18/10/2020 jusqu'au 27/10/2020, une vaste opération de donation et distribution de livres aux différentes bibliothèques principales et communales de la wilaya d'Alger et les wilayas avoisinantes (Blida, Boumerdès, Tizi-ouzou, Tipaza), dans le but de consolider et d'enrichir la bibliothèque algérienne par les

livres à caractère culturel et artistique, sous le thème «Rayonnement du livre».

Cette opération s'inscrit dans l'esprit de l'Agence algérienne du rayonnement culturel, sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, de promouvoir le livre et lui rendre la place qu'il mérite, en le mettant à la disposition du lecteur voulant approfondir ses connaissances sur la culture locale et les cultures du monde entier, ainsi que notre conviction que la vraie richesse éternelle réside dans le livre.

Racim C.

Bac 2020:

Baisse de la moyenne minimale à 9/20



Djalou@hotmail.com

Logements à Béjaïa

Sit-in des souscripteurs AADL 2

■ Après le rassemblement observé samedi devant le siège de la wilaya, les souscripteurs AADL1 sont revenus hier à la charge à travers un nouveau sit-in de protestation devant le siège de l'agence AADL pour dénoncer la lenteur des travaux et le manque de transparence dans la communication de la conduite des projets vis-à-vis des 9 920 souscripteurs.

Par H. Cherfa

Les acquéreurs étaient peu nombreux hier. Nous avons appris qu'une délégation des protestataires a été reçue par le directeur régional de l'AADL Alger qui a écouté les préoccupations des souscripteurs. «Il a instruit l'agence AADL de Béjaïa à être à l'écoute des souscripteurs et s'est engagé à accélérer la cadence des

projets en cours de réalisation et surtout lancer le dernier projet de Sidi Boudrahem», a indiqué la représentante des acquéreurs. Elle a souligné qu'«un engagement a été pris afin de permettre aux acquéreurs d'ouvrir le choix du site durant le 5 novembre 2020, de lancer le paiement de la 3^e tranche pour les projets qui ont atteint 70 % d'avancement, le paiement de la 4^e tranche pour les projets qui ont atteint

80 % et d'inclure les premiers souscripteurs AADL 2 dans le programme de livraison 2020». S'agissant des recours, les souscripteurs pourraient prendre connaissance des résultats chaque semaine. Concernant les travaux, la cadence des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) tertiaire, secondaire et primaire sera accélérée dans le site 3200, 1400, 1000, etc.

H. C.

Avant-projet de loi de finances 2021

Des mesures au profit des jeunes entrepreneurs et des exportateurs

L'AVANT-PROJET de la loi de finances (APLF) pour l'année 2021 prévoit plusieurs mesures fiscales au profit des jeunes entrepreneurs et des exportateurs, en dépit des difficultés qui caractérisent la situation financière du pays, notamment avec la propagation de la pandémie de coronavirus et ses répercussions économiques.

Les équipements acquis par ces entreprises, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, seront exonérés également de la TVA et soumis à 5 % des droits de douane. Quant aux entreprises disposant du label «incubateur», elles seront exonérées de la TAP, de l'IBS ou de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour une durée de 2 années, à compter de la date d'obtention de leur label. Leurs équipements, entrant directement dans la réalisation de leurs projets d'investissement, seront exonérés de la TVA lors de l'acquisition.

L'APLF propose aussi de réduire l'impôt sur l'IBS pour une période de 5 ans, au profit des sociétés dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse, à compter du 1^{er} janvier prochain. La réduction est égale au taux

d'ouverture du capital social en Bourse.

Cette mesure, déjà appliquée durant la période 2014-2018, vise principalement à encourager les entreprises à recourir au marché financier pour couvrir leurs besoins de financement.

Par ailleurs, les opérations d'exportation de biens et des services, «génératrices de devises», réalisées par les personnes physiques, bénéficient d'une exonération «permanente» en matière d'IRG.

L'avant-projet prévoit également d'exonérer les bijoux artisanaux en argent de la TVA à l'exportation, ce qui permettra d'envisager des perspectives favorables à la préservation et à la sauvegarde de ce patrimoine culturel séculaire et de promouvoir son exportation.

Il est aussi proposé d'accorder une réfraction de 75 % sur le montant des opérations de vente au détail de l'essence sans plomb, gasoil, GPL/C et GNC. Cette réfraction, qui est déjà appliquée sur les essences normale et super, vise à encourager les opérateurs économiques à investir dans la commercialisation des carburants propres, selon l'exposé des motifs de

l'APLF. L'avant-projet clarifie, en outre, certaines dispositions fiscales afin de lever des contraintes qui mettent en difficulté la trésorerie de certains opérateurs. Il s'agit, entre autres, de prévoir une imposition, dans le cadre du régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU), de la marge bénéficiaire au lieu du chiffre d'affaires, pour le cas des contribuables commercialisant, exclusivement, des produits dont la marge bénéficiaire réglementée est inférieure au taux de l'IFU, comme c'est le cas des opérateurs commercialisant le lait pasteurisé.

Concernant les assurances, le texte propose la suppression de la taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants, due à l'occasion de la souscription du contrat d'assurance, prévue par les dispositions de la loi de finances 2020.

La mesure est justifiée, dans l'exposé des motifs, par «les conséquences de cette taxe sur le chiffre d'affaires des compagnies d'assurance qui a baissé de 3,76 milliards DA au cours du premier semestre de 2020, par rapport au premier semestre 2019».

Mahfoud M.